



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Commission ressource en eau

du CEB - 04/04/2025

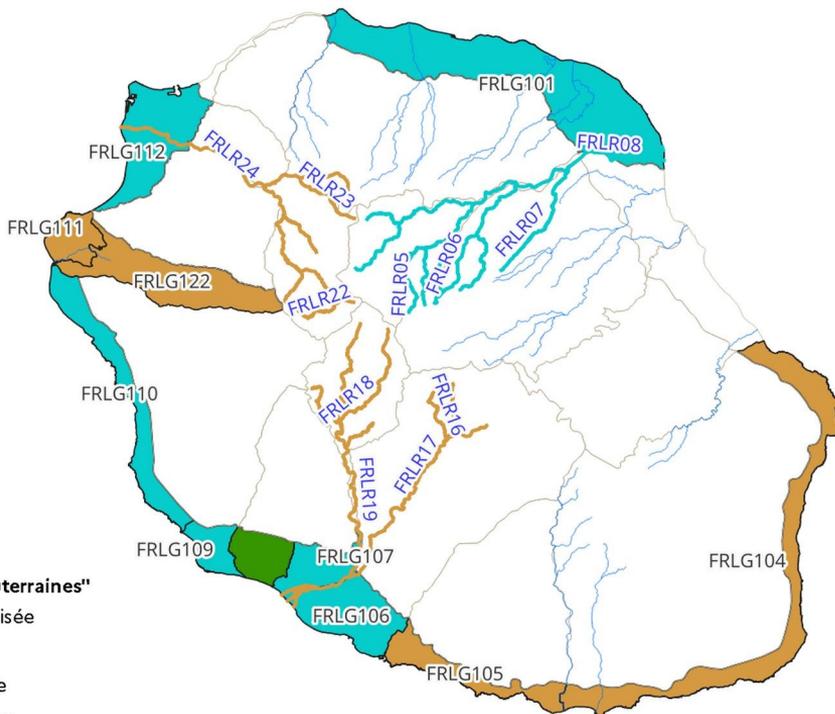
- 1) Avancement des études volumes prélevables :**
 - 1) EVP des nappes du littoral Nord (BRGM)
 - 2) EVP rivière du Mât (CIREST/BRL)
- 2) Plan régional de gestion de la ressource en eau (DEAL)**
- 3) Outil de suivi des prélèvements (DEAL)**
- 4) Bilan de la saison sèche 2024-2025 (OE / DEAL)**

1. Avancement des études volumes prélevables

Avancement des études volumes prélevables

- *EVP eaux souterraines du littoral Nord : cf. présentation BRGM*
- *EVP rivière du Mât : cf. présentation BRL/CIREST*

Avancement des études d'évaluation de volumes prélevables à La Réunion



EVP "eaux souterraines"

- Non réalisée
- En cours
- Terminée
- sans objet

EVP "eaux superficielles"

- Non réalisée
- En cours
- sans objet

Code	Nom masse d'eau
FRLG101	Formations volcaniques littorales du Nord
FRLG104	Unité aquifère littorale de Ste Rose St Philippe St Joseph
FRLG105	Unité aquifère littorale de Petite Ile St Pierre
FRLG106	Unité aquifère de Pierrefonds
FRLG107	Unité aquifère littorale de la plaine des Cocos
FRLG108	Unité aquifère littorale de la plaine du Gol
FRLG109	Unité aquifère littorale de l'Etang Salé
FRLG110	Unité aquifère littorale de la planèze Ouest
FRLG111	Unité aquifère littorale de St Gilles
FRLG112	Unité aquifère littorale de l'Etang St Paul Plaine des Galets
FRLG122	Formations volcaniques et volcano-sédimentaires de St-Gilles (ravine St-Gilles secteur amont)
FRLR19	Bras de Cilaos
FRLR05	Cirque de Salazie
FRLR20	Rivière Saint-Etienne
FRLR08	Rivière du Mât aval
FRLR24	Rivière des Galets aval
FRLR06	Bras de Caverne
FRLR07	Bras des Lianes
FRLR22	Cirque de Mafate
FRLR23	Bras Sainte-Suzanne
FRLR17	Bras de la Plaine
FRLR16	Grand Bassin
FRLR18	Cirque de Cilaos

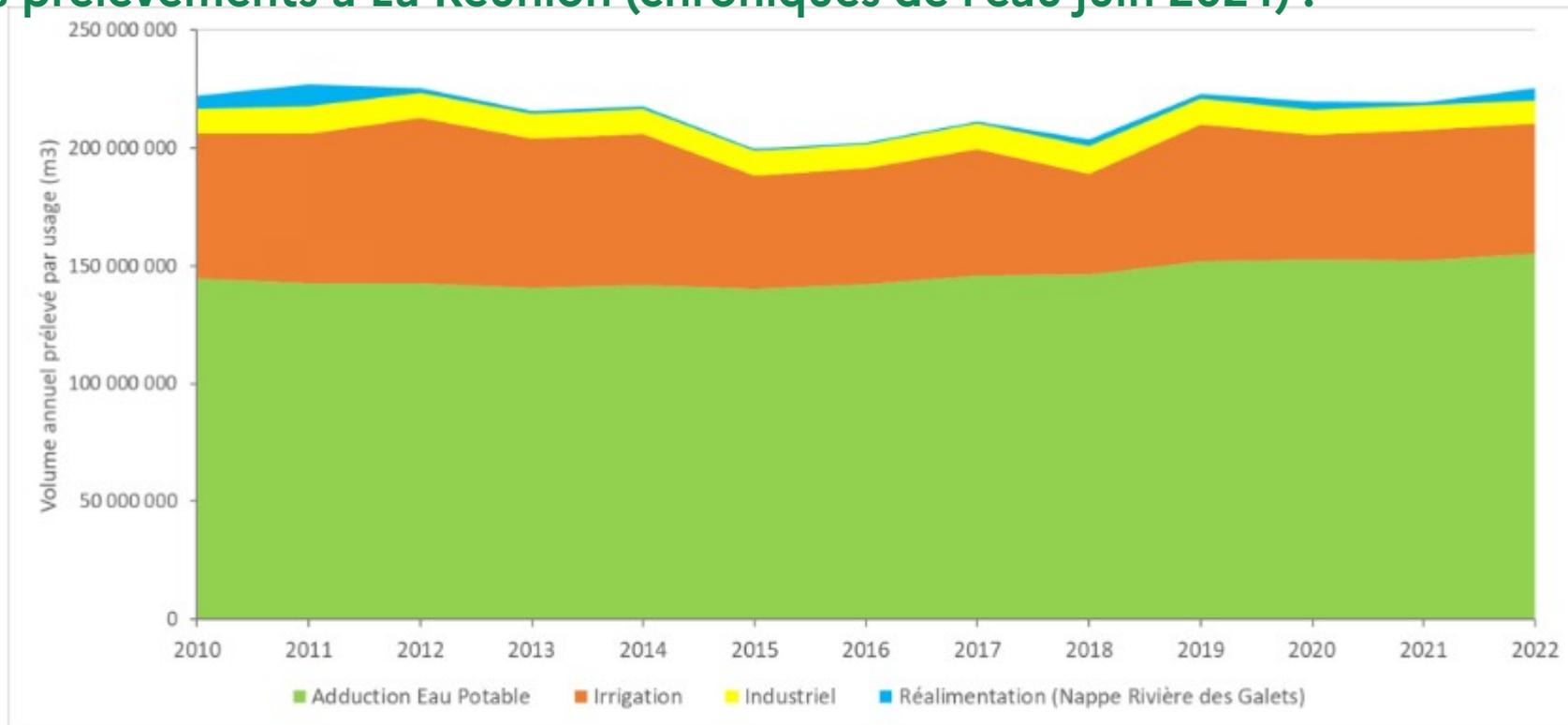
0 10 20 km



2. Projet de plan régional de gestion de la ressource en eau

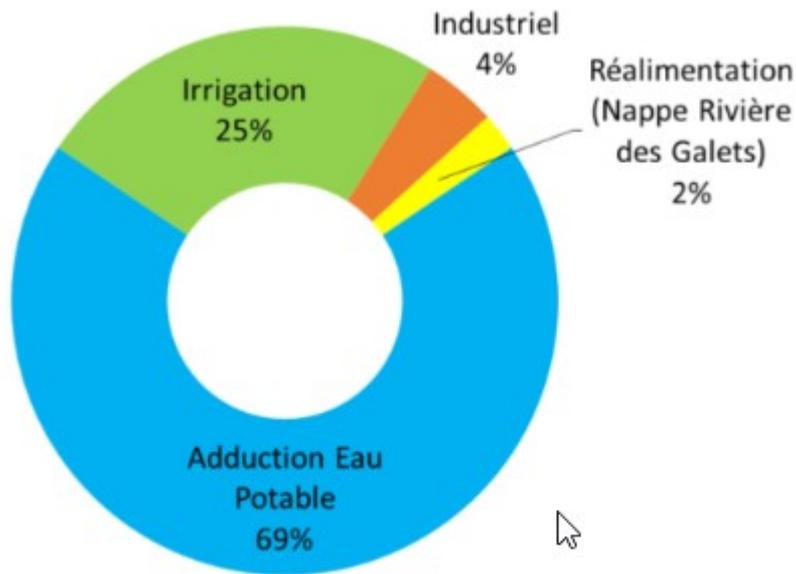
2.1 Contexte

Les prélèvements à La Réunion (chroniques de l'eau juin 2024) :

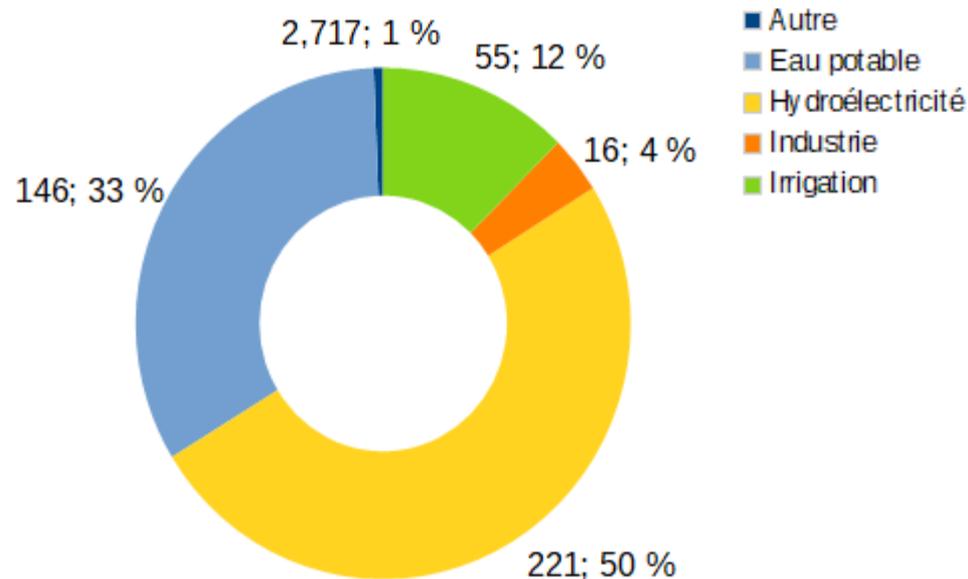


2.1 Contexte

Les prélèvements à La Réunion : répartition par usage (M m3)



Sans l'hydroélectricité
(chroniques de l'eau juin 2024)



Avec l'hydroélectricité non restituée
(= Sainte-Rose. EDL 2025 – données provisoires)

2.1 Contexte

Les prélèvements à La Réunion (chroniques de l'eau juin 2024) :

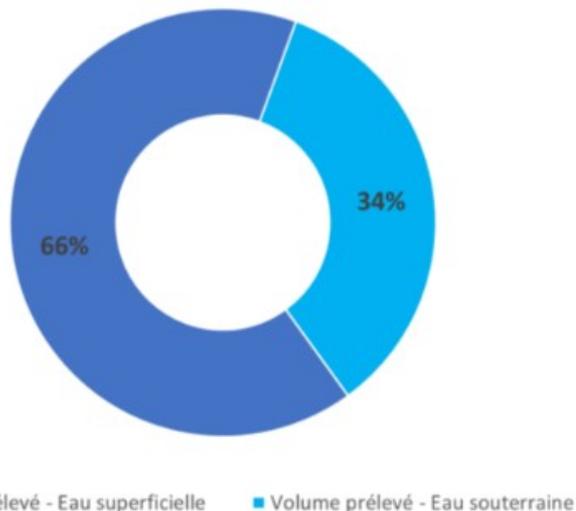


Figure 10 : Prélèvements d'eau pour tout usage par type de masse d'eau

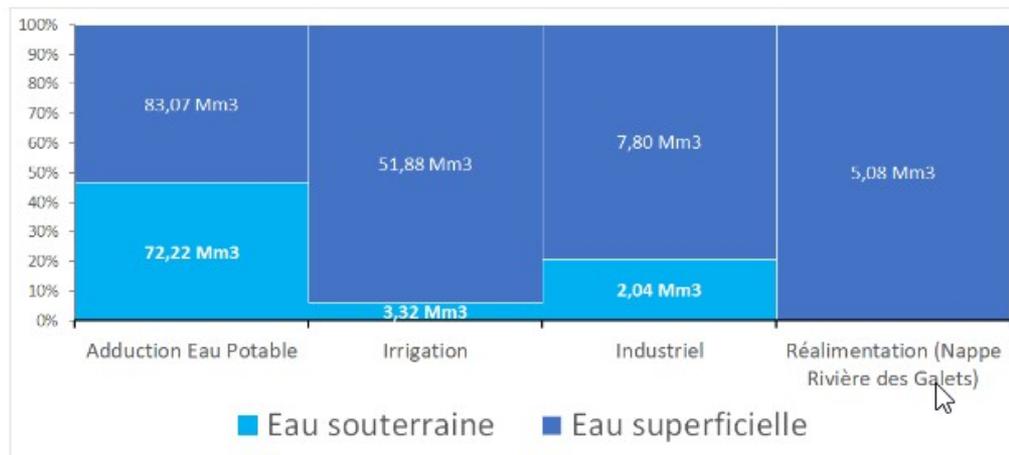


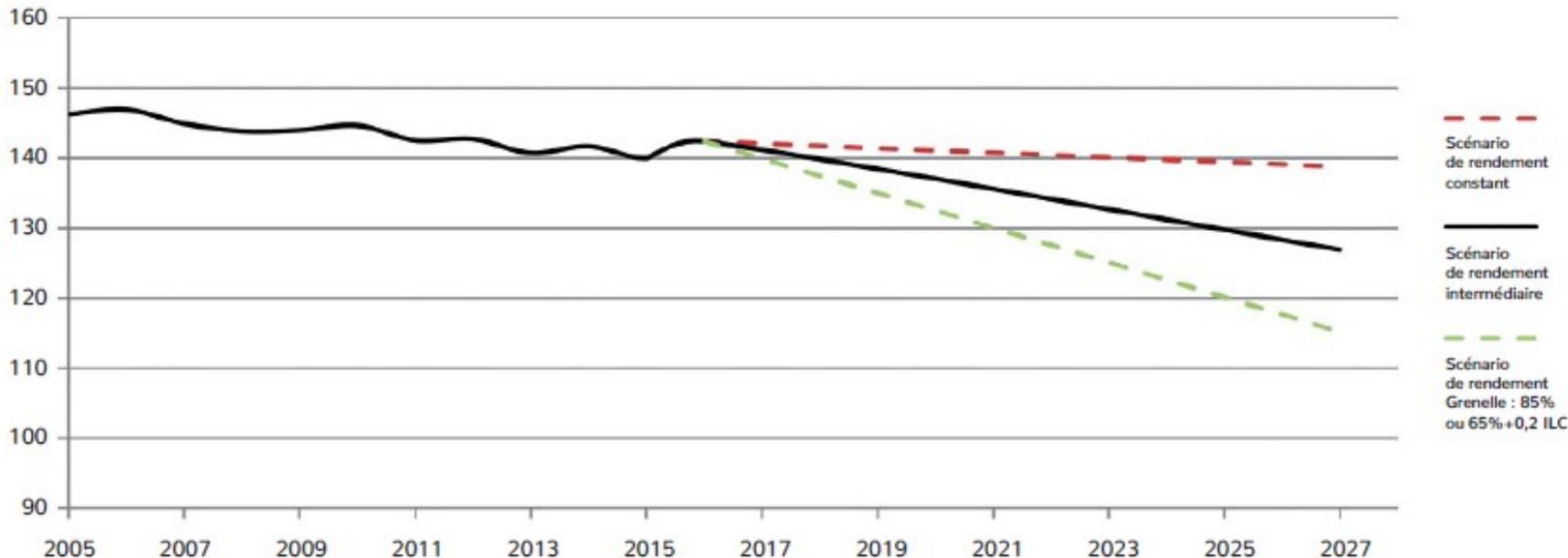
Figure 12 : Prélèvements par type de masse d'eau selon les usages en 2021

2.1 Contexte

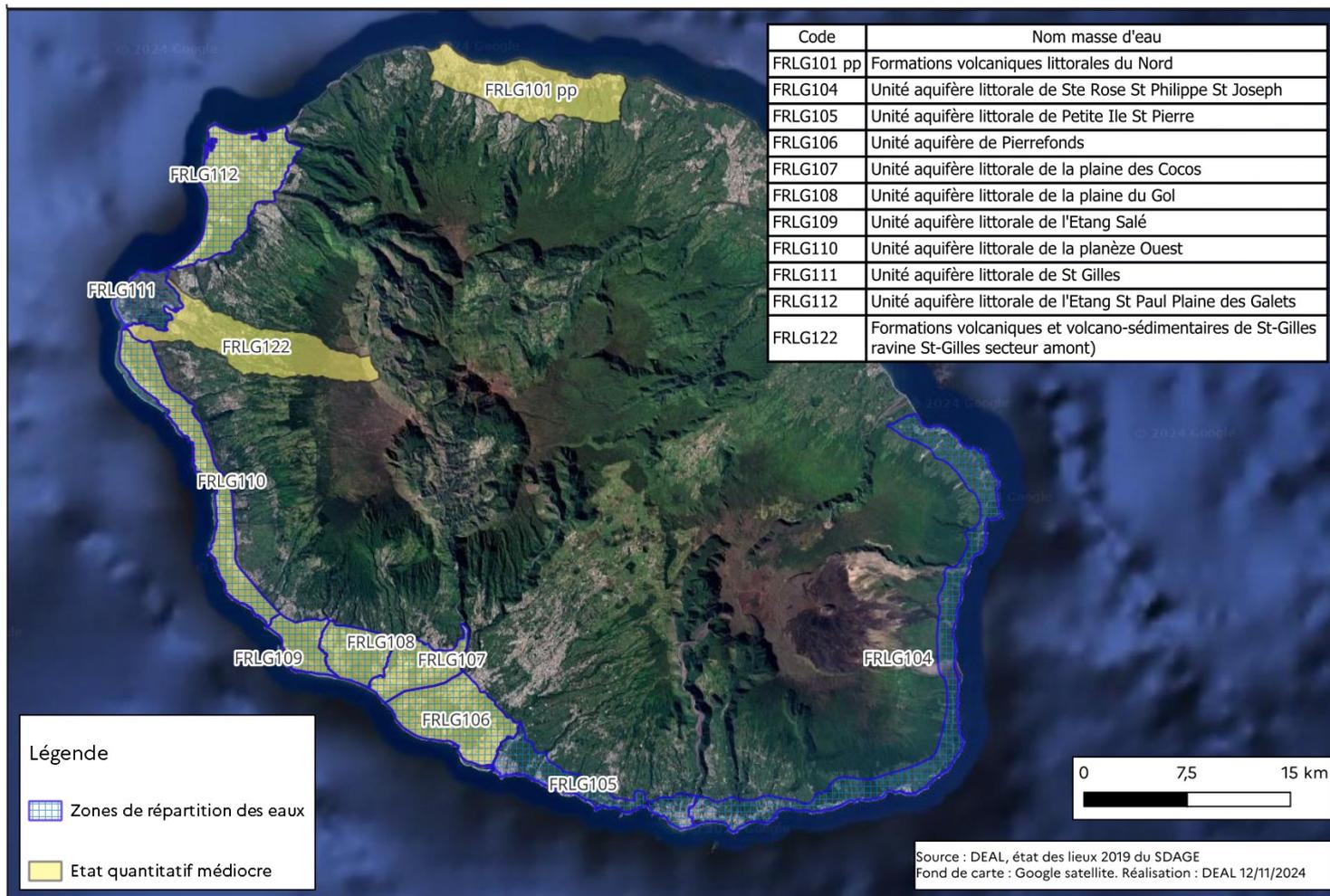
Orientation 2.1 du SDAGE : Maîtriser les prélèvements d'un point de vue quantitatif

Figure 18 : Projections d'évolution des prélèvements destinés à l'usage domestique basées sur une baisse de la consommation par abonné de 5%

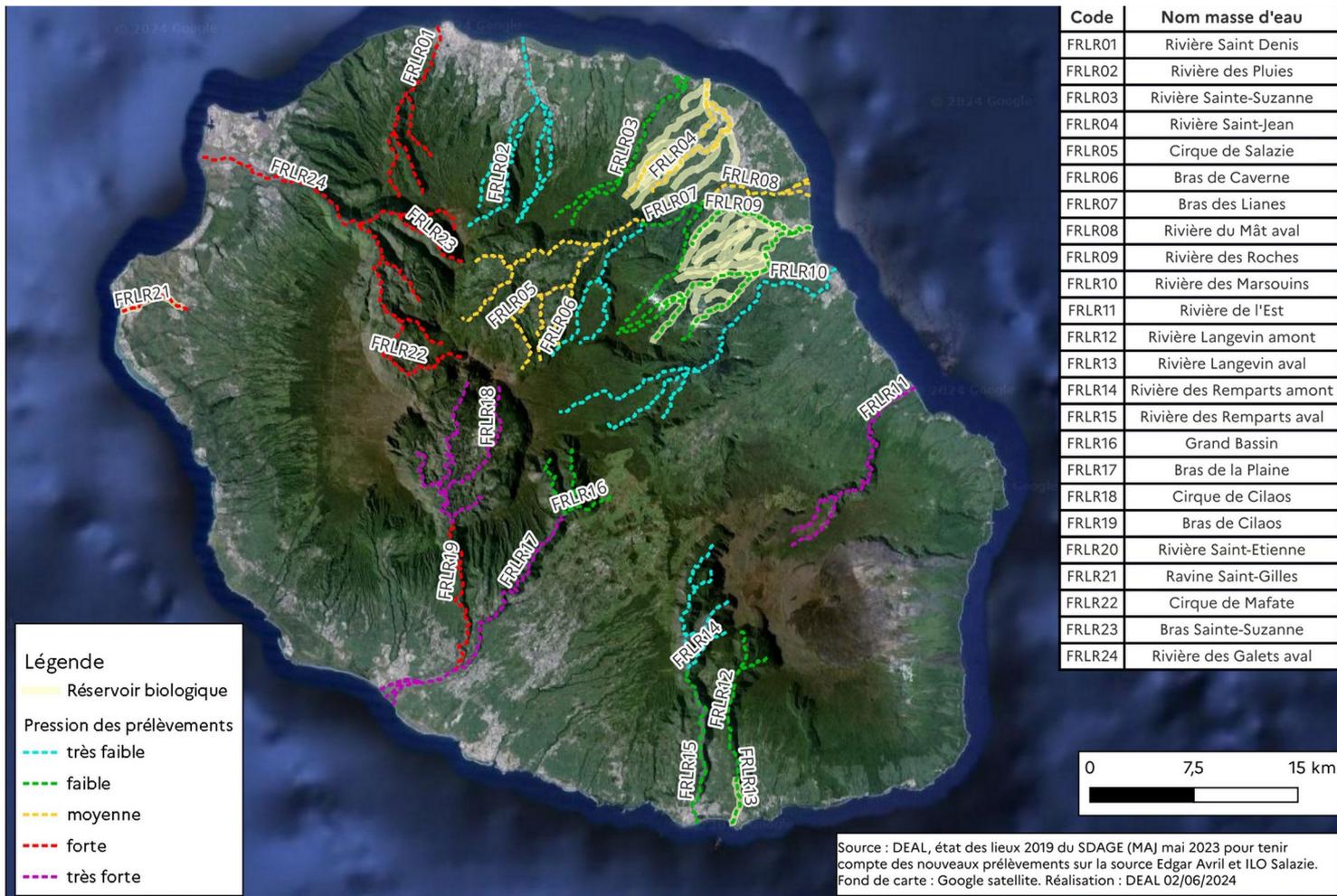
Prélèvements (Mm³)



L'impact sur les ressources : les nappes

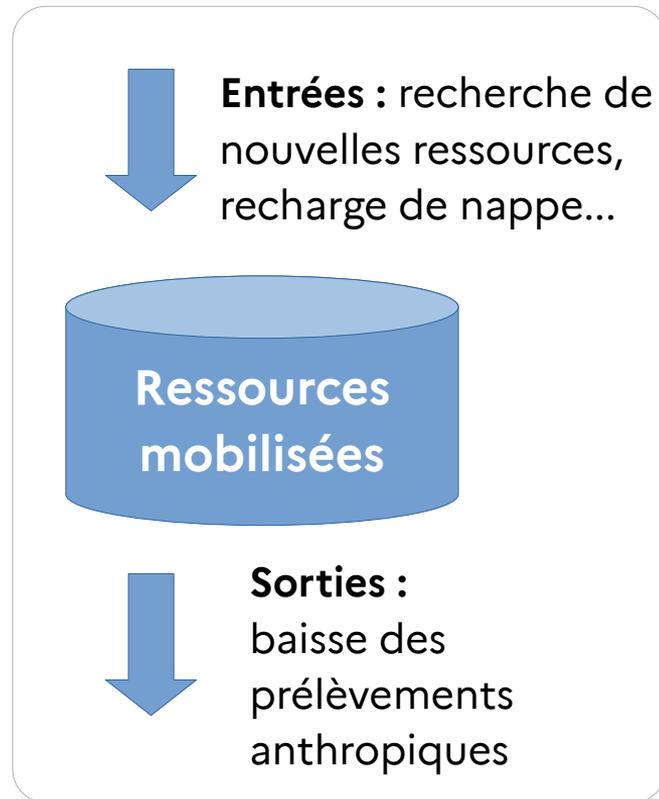


L'impact sur les ressources : les cours d'eau



2.1 Contexte

- **Commission ressource en eau mise en place en 2022** par le CEB autour de cet enjeu :
 - Assurer **l'équilibre entre les prélèvements et les ressources disponibles** (eau superficielle et souterraine),
 - en préservant la bonne **fonctionnalité des écosystèmes** aquatiques,
 - dans un contexte de **changement climatique**



2.2 Présentation du projet de plan d'actions

- Mettre en place un **plan d'actions global 2025-2027 sur la gestion quantitative de la ressource**, pour décliner les objectifs du SDAGE 2022-2027, en **articulation** avec les autres plans (suivi unifié)



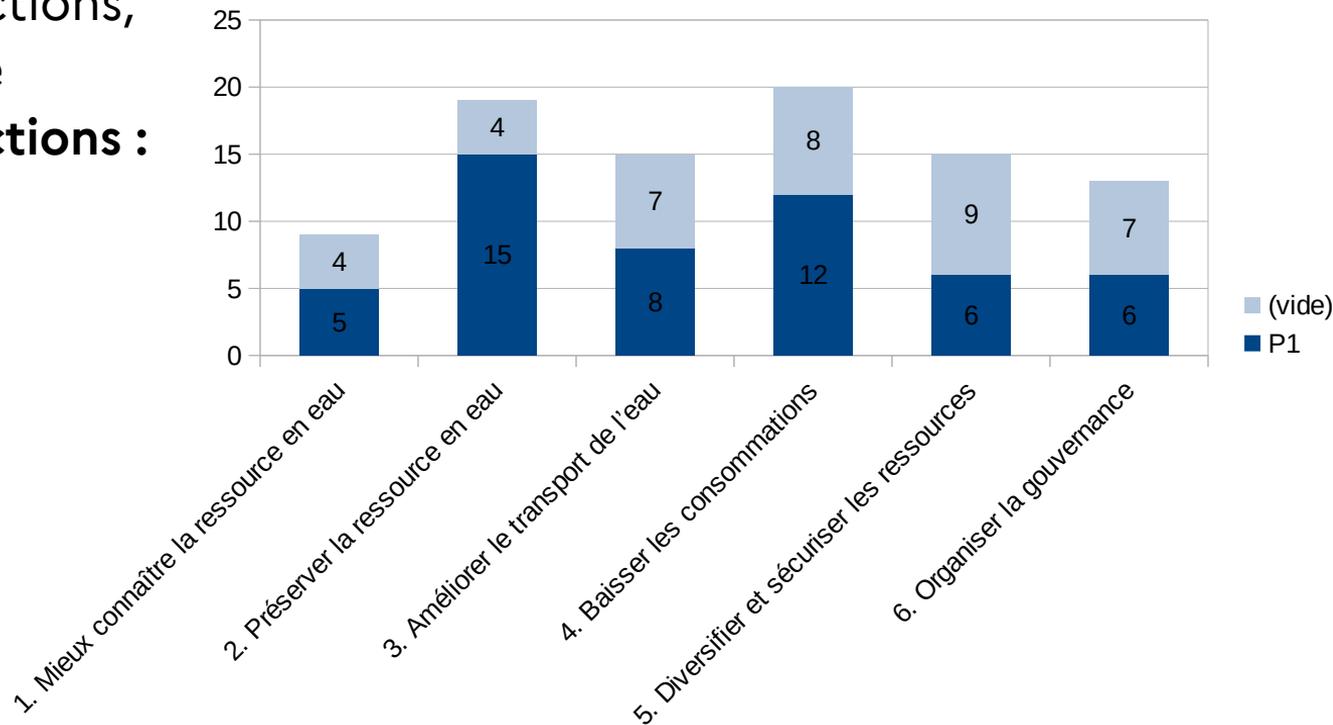
2.2 Présentation du projet de plan d'actions

- **Premiers travaux réalisés en 2023** (entretiens et recherche biblio), suivis travaux de la **commission ressource** (72 % des actions mentionnées lors de l'atelier d'intelligence collective du 04/04/2025)
- Forme attendue : un **plan d'actions détaillé** (tableau pour un suivi opérationnel) accompagné d'un **document stratégique** présentant le contexte et les axes prioritaires
→ *actualisation et approfondissement de la feuille de route de la commission validée en 2021*

2.2 Présentation du projet de plan d'actions

- Projet de plan d'actions, avec une **première priorisation des actions** :

Nombre d'actions par enjeu



Présentation exhaustive des enjeux et objectifs du plan d'actions (32 objectifs, 90 actions)

3 axes prioritaires proposés :

→ connaissance,

→ sobriété,

→ gouvernance/planification

*(Actions prioritaires
faciliteront la réalisation des
autres actions)*

1. Mieux connaître la ressource en eau	1.1 Etudier le fonctionnement de certaines masses d'eau
	1.1 Etudier le fonctionnement de certaines masses d'eau spécifiques
	1.2 Connaître les besoins en eau des milieux
	1.2 Évaluer les volumes prélevables sans impact pour les milieux
2. Préserver la ressource en eau	1.3 Renforcer les dispositifs de surveillance des ressources
	1.4 Connaître l'impact du changement climatique sur les ressources
	2.1 Connaître les prélèvements et leurs impacts
	2.2 Construire une trajectoire de sobriété pour la Réunion
	2.3 Encadrer réglementairement les prélèvements
3. Améliorer le transport de l'eau	2.4 Favoriser la recharge des nappes en s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature
	2.5 Lutter contre la contamination de la ressource
	3.1 Evaluer les pertes sur les réseaux
	3.2 Localiser et réduire les pertes sur les réseaux publics d'eau brute
	3.3 Localiser et réduire les pertes sur les réseaux publics d'eau potable
4. Baisser les consommations	3.4 Localiser et réduire les pertes sur les réseaux privés
	3.5 Accompagner financièrement le renouvellement des réseaux
	4.1 Mieux connaître les consommations d'eau
	4.2 Modifier les usages de l'eau potable
	4.3 Modifier les usages liés à l'irrigation
5. Diversifier et sécuriser les ressources	4.4 Modifier les usages industriels
	4.5 Renforcer les efforts en période de sécheresse
	5.1 Adapter la qualité de l'eau aux usages
	5.2 Développer l'utilisation des eaux de pluie
	5.3 Développer la réutilisation des eaux usées traitées (REUT)
6. Organiser la gouvernance	5.4 Prospector de nouvelles ressources en eau souterraines
	5.5 Consolider les infrastructures
	6.1 Organiser la gouvernance à l'échelle des masses d'eau
	6.2 Organiser la gouvernance à l'échelle des SAGE
	6.3 Organiser la gouvernance à l'échelle de La Réunion
	6.4 Intégrer les enjeux de gestion quantitative de la ressource dans l'aménagement du territoire
6.5 Articuler gestion structurelle et conjoncturelle de la ressource pour prévenir les crises	
6.6 Former les acteurs de l'eau	

2.2 Présentation du projet de plan d'actions

A. Connaissance : acquérir des données et les mobiliser pour aider à la décision

- connaître l'effet du **changement climatique** sur la ressource (*action 1.4.1*)
- Évaluer les **volumes prélevables** sans impact pour les milieux (*actions 1.2.1, 1.2.2 et 1.2.3*)
- **Instrumenter** les ouvrages et réseaux pour améliorer le pilotage (*actions 3.1.2, 4.1.1*)
- Renforcer le dispositif de **surveillance de la sécheresse** (*action 1.3.1*)
- Renforcer le **suivi des prélèvements** (*actions 2.1.1 et 2.1.2*)
- Mieux connaître les **consommations d'eau potable** des abonnés (*actions 4.1.1 et 4.1.2*)

2.2 Présentation du projet de plan d'actions

A. Connaissance : acquérir des données et les mobiliser pour aider à la décision

- Etudier le potentiel d'économies d'eau liées à la **récupération des eaux de pluie** et à la **réutilisation des eaux usées traitées (REUT)** et définir une stratégie de déploiement (*actions 5.2.1 et 5.3.1*)
- Evaluer le rapport coût/bénéfices de la création de nouvelles **retenues collinaires** à La Réunion (*action 5.5.3*)

2.2 Présentation du projet de plan d'actions

B. Préserver les ressources dans une logique de sobriété

- **Préserver de la contamination** les ressources à enjeu actuelles et futures, en particulier pour l'eau potable (*actions 2.5.2, 2.5.3 et 2.5.4*)
- Evaluer les **besoins et l'adéquation avec les ressources** prélevables dans une trajectoire de sobriété (*actions 2.2.1 et 2.2.2*)
- **ajuster les prélèvements autorisés** aux capacités des milieux (*actions 2.3.3, 2.3.4, 2.3.5, 2.3.6*)
- **Réduire les pertes sur les réseaux** (*actions 3.2.1, 3.2.2*)
- Engager une démarche **Etat / collectivités exemplaires** (*action 4.2.3*)
- **Sensibiliser les usagers** à la rareté de l'eau et les accompagner vers la sobriété (*actions 4.2.2, 4.2.4, 4.3.2, 4.3.3, 4.4.1, 4.2.5, 4.2.6, 4.5.1, 5.2.2, 5.2.3, 6.6.3*)

2.2 Présentation du projet de plan d'actions

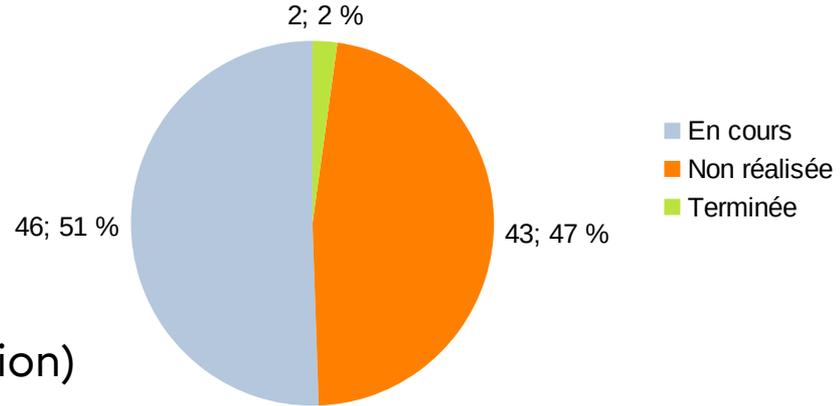
C. Planification et gouvernance

- Dynamiser la **gouvernance** de la gestion de la ressource : CEB, SAGE, comités de gestion des masses d'eau (*actions 2.3.2, 6.1.1, 6.2.1, 6.3.1*)
- Intégrer dans la **planification et l'aménagement du territoire** les enjeux liés à la ressource en eau (*actions 2.4.1, 6.4.1*)
- Rationaliser et planifier le **transport et la distribution de l'eau** potable via les SDAEP (*actions 3.3.1 et 3.3.2*)
- Développer l'**interconnexion** des réseaux AEP (*action 5.5.1*)
- **Accompagner les EPCI** et suivre l'efficacité des actions engagées (*actions 3.3.3, 3.3.5, 3.5.1, 6.3.2*)

2.3 Prochaines étapes

- Retour attendu du CEB sur :
 - **La liste des actions**
 - Leur **priorisation**
 - leur **échéance et niveau d'avancement** (pour les pilotes d'action)
 - Le **qui fait quoi** (pilotes et partenaires) : à ce stade, des propositions sont faites basées sur la connaissance des missions des membres du CEB et des projets en cours

Avancement des actions en mars 2025



2.3 Prochaines étapes

- Calendrier proposé :
 - **mars – mai : échanges** en commission ressource, lors des ateliers territoriaux et de la conférence de l'eau
 - **24 juin : validation** en séance plénière du CEB
- Vie du plan d'actions :
 - **Mise en œuvre par les pilotes**, avec l'appui des partenaires listés
 - **Outils financiers habituels** (OE, OFB, FEDER, CCT, DEAL... cf. coordination plan eau DOM)
 - **Suivi rapproché** réalisé par la DEAL avec l'appui de l'OE dans le cadre du **secrétariat technique de bassin**
 - **Rapportage** au moins annuel au CEB, avec focus sur actions prioritaires

3. Outil de suivi des prélèvements

3.1 Hypothèse de départ

La **collecte et le partage des données** de suivi des prélèvements d'eau sont complexes et chronophages (données hétérogènes, éparpillées).

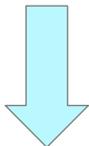
Cela rend difficile :

- **La délivrance et le contrôle des autorisations environnementales.**
L'évaluation des impacts des prélèvements d'eau est malaisée et peut conduire à une délivrance « à l'aveugle » des autorisations
- **La définition des volumes prélevables et le suivi des trajectoires de réduction** des prélèvements (collectivités/EPCI)

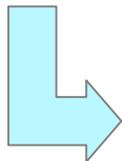
3.2 Un outil de collecte et visualisation des données de prélèvement au service de la gestion quantitative

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **demarches-simplifiees.fr**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Transmission
données

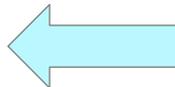


PRÉFET DE LA RÉUNION **Suivi des prélèvements d'eau**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Autres
utilisateurs**

Déclaration



Préleveurs

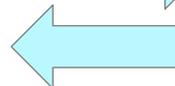
Instruction et
contrôle des
autorisations



Aide à la
décision



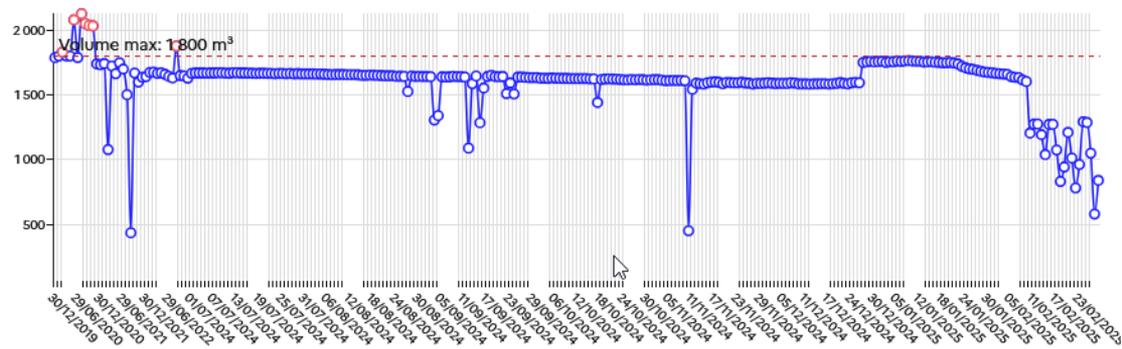
**Police de
l'environnement**



Mise à jour
référentiels

Période du 30/12/2019 au 28/02/2025

Afficher les 12 derniers mois



Volume journalier maximum par mois : 1800 m³

Nombre de dépassements : 7 sur 276 valeurs

Documents

Autorisation CSP - IOTA - n°2017-2142/SG/DRECV du 19/10/2017

[Ouvrir le document](#)

Règles

Colonne Filtres Densité Exporter

Paramètre	Valeur	Unité	Contrainte	Début validi...	Fin validité	Début période	Fin période	Document
Volume annuel	657 000	m3	maximum	19/10/2017				Autorisation CSP - IOTA
Volume journalier	1800	m3	maximum	19/10/2017				Autorisation CSP - IOTA
Volume annuel	1752 000	m3	maximum	19/10/2017				Autorisation CSP - IOTA

Démarches simplifiées ▾

Prélèvements d'eau

Préleveurs

Points de prélèvement



Dossiers déposés

Consultez, filtrez et triez les dossiers déposés par les préleveurs d'eau. Identifiez rapidement les erreurs éventuelles dans les données et accédez à leur détail pour un suivi précis.

 Colonnes
  Filtres
  Densité
  Exporter

Numéro	Numéro AOT	Déclarant	Type de prélèvement	Type de saisie	État	Erreurs détect
22411811		YVES GUYOT	AEP OU EN ZRE	TABLEUR	EN INSTRUCTION	1 ERREUR
22596158	2022-098	YVES GUYOT	AUTRE	MANUELLE	EN INSTRUCTION	
21780547		Département de La Réunion	AEP OU EN ZRE	TABLEUR	EN INSTRUCTION	241 ERREUR
22519603	2014-097	VICTORIE SERRA	AUTRE	MANUELLE	EN INSTRUCTION	
22519560	2014-097	VICTORIE SERRA	AUTRE	MANUELLE	EN INSTRUCTION	
22519520	2014-097	VICTORIE SERRA	AUTRE	MANUELLE	EN INSTRUCTION	
22473490	2021-078	PATRICK VUATY	AUTRE	MANUELLE	EN INSTRUCTION	
22436720	2023-037	ROBERT SERRA	AUTRE	MANUELLE	EN INSTRUCTION	
22428834	2024-038	MICHAËL BENOÏT	AUTRE	VIDE	EN INSTRUCTION	
22376267	2024-127	ERUDA TRANSPORT	CAMION CITERNE	VIDE	EN INSTRUCTION	

Démarches simplifiées



Dossiers déposés

Consultez, filtrez
vos données et accédez

Colonnes Filtres

Numéro	Numéro AOT
22411811	
22596158	2022-098
21780547	
22519603	2014-097
22519560	2014-097
22519520	2014-097
22473490	2021-078
22436720	2023-037
22428834	2024-038

Prélèvement

Type de prélèvement : AEP OU EN ZRE

Type de saisie : TABLEUR

Pièces justificatives

Nom du fichier	Type de document	
9795 DEAL 196 Mensuel Forage Petite Ravine_20250211140225.xls	données de prélèvements	Télécharger
9795 DEAL 197 Mensuel Galerie Bras de Jeanne 2_20250211140232.xls	données de prélèvements	Télécharger
9795 DEAL 314 Mensuel Puits Grande Ravine_20250211140536.xls	données de prélèvements	Télécharger

Erreurs

BILAN_DEAL_27_CAPTAGEBC_JANV_25.xlsx	2	↓
9795 DEAL 314 Mensuel Puits Grande Ravine_20250211140536.xls	1	↓

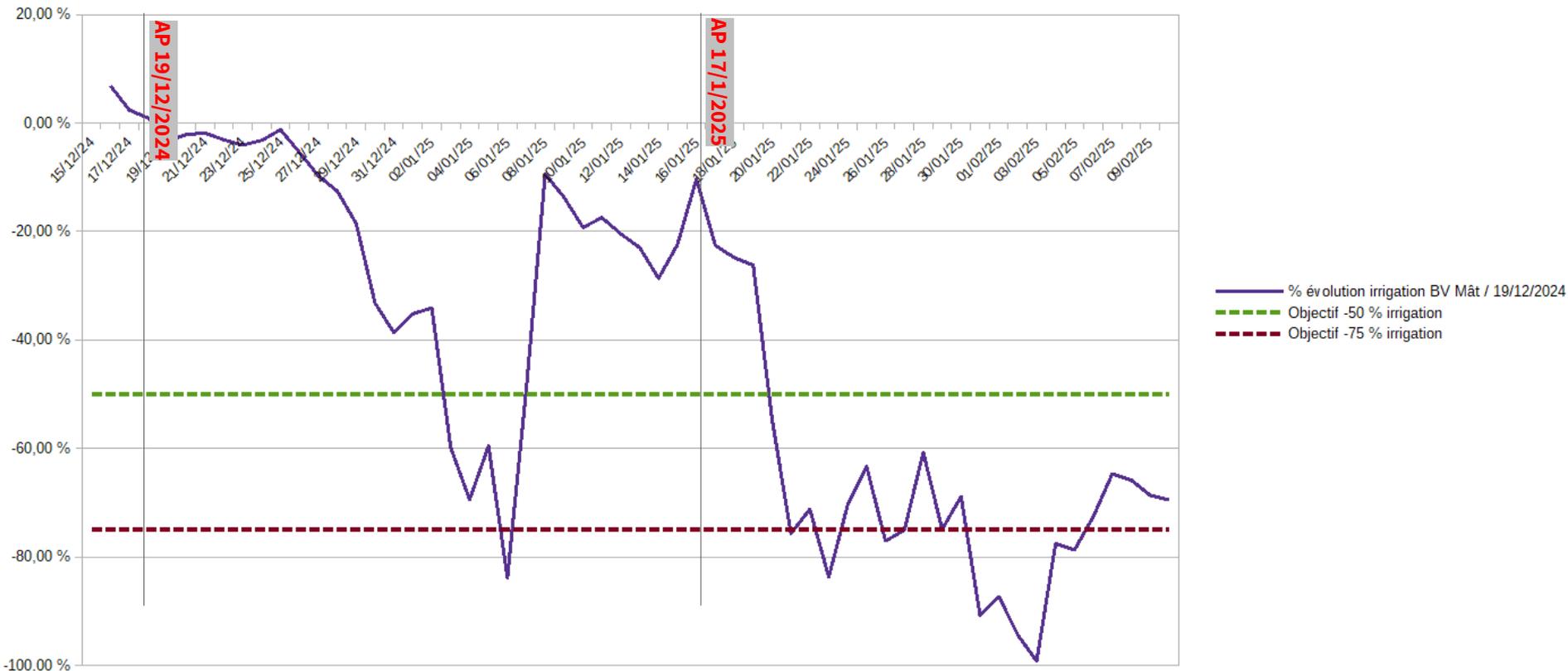
Consulter le dossier

3.2 Un outil de collecte et visualisation des données de prélèvement au service de la gestion quantitative

- **Avancement :**
 - **427 points de prélèvement** répertoriés, dont 281 en activité
 - ~ **800 arrêtés** préfectoraux compilés
 - Données de suivi des prélèvements AEP et département disponibles **depuis 2013**
 - ~ **360 déclarations mensuelles** déposées par ~**60 préleveurs** depuis mars 2024 (suivi plus fin)
 - Premiers cas d'usages pendant la **crise sécheresse de janvier** (suivi des restrictions de prélèvement agricoles sur la rivière du Mât

3.2 Un outil de collecte et visualisation des données de prélèvement au service de la gestion quantitative

Evolution des prélèvements agricoles sur les captages départementaux du BV Mât



3.2 Un outil de collecte et visualisation des données de prélèvement au service de la gestion quantitative



- **Perspectives** du prochain semestre :
 - Ouvrir des **accès différenciés** selon le profil : grand public (open data), préleveur, police de l'environnement, partenaire technique
 - **Simplifier la transmission de données** pour les préleveurs, tests automatiques au moment du dépôt
 - Faciliter les **contrôles** (détection automatique des dépassements) et **l'instruction** des nouvelles demandes
 - Evaluer l'**effet des mesures de restriction** sur la ressource
 - Faciliter l'**évaluation à la masse d'eau** (EVP, état des lieux du SDAGE...)

4. Bilan de la saison sèche 2024-2025

- **Bilan hydrologique :**
 - *cf. présentation Office de l'eau*
- **Mesures de restriction (DEAL) :**
 - 3 arrêtés préfectoraux pris : 19/12/2024, 17/01/2025, 18/02/2025
 - RETEX global de la saison sécheresse à venir dans le cadre du comité sécheresse
 - CEB spécifique « sécheresse » le 20 mai

Niveaux de restriction d'usages de l'eau par commune (arrêté préfectoral sécheresse n°2025-348/SG/SCOPP/BCPE du 18/02/2025)

Hydrographie

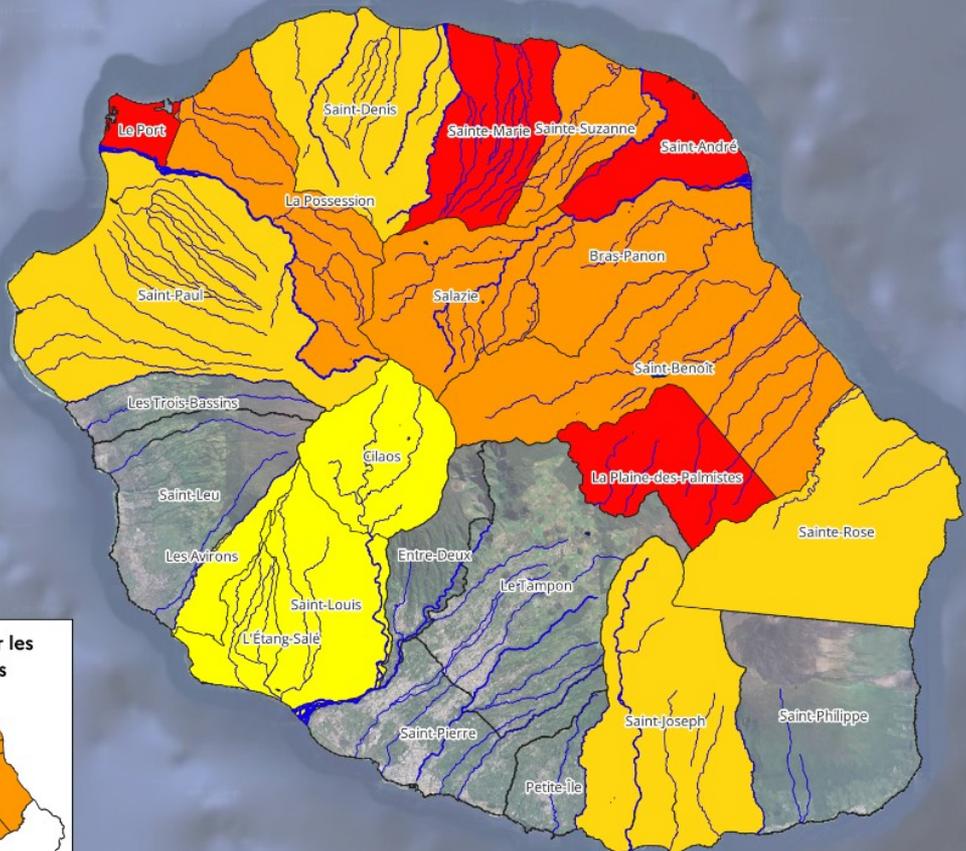
Cours d'eau

Restrictions 18/02/2025

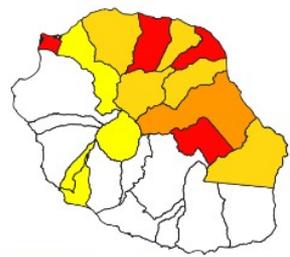
Niveau maximum par commune *

- Vigilance (sensibilisation économies d'eau)
- Alerte (baisse prélèvements -30%)
- Alerte renforcée (baisse prélèvements -50%)
- Crise (suspension usages non prioritaires)

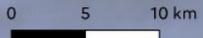
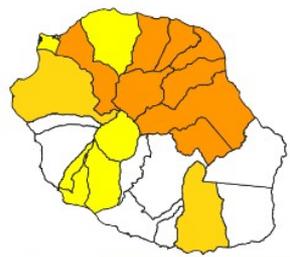
* correspond au niveau le plus fort entre eaux souterraines et superficielles



Détail du niveau pour les eaux souterraines



Détail du niveau pour les eaux superficielles





PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci de votre attention !

En réponse au CR : indiquer à la DEAL le ou les contact(s) participant aux commissions ressource (techniques), si différent de la personne participant aux séances plénières du CEB